

# Un territoire | QUARTIERS | SUD en transition



**1<sup>re</sup> réunion publique**  
**Jeudi 14 avril 2022 - 18 h**  
**Espace culturel René Proby**

# LES GRANDS ENJEUX

Le territoire de la commune est multiple et varié. Il est le reflet de l'histoire de notre ville et le témoignage des parcours de vie des habitants. Aujourd'hui, les quartiers sud de la commune qui s'égrainent entre les avenues Marcel Cachin et Dulcie September demandent à être rénovés et embellis.

Ensemble nous devons imaginer le futur de ces quartiers urbains dans un souci d'amélioration du cadre de vie et de développement d'une ville apaisée, durable et attirante. Attentif aux besoins des habitants, avec l'équipe municipale, je souhaite poursuivre l'accompagnement des actions d'amélioration et de réhabilitation des logements existants dans les copropriétés ou pour les maisons individuelles.

Des opérations de constructions neuves avec une forte ambition écologique en matière énergétique et de végétalisation sont à mettre en œuvre avec une nouvelle offre abordable et diverse pour les familles. L'animation commerciale de ces quartiers sud demande aussi une redynamisation aussi bien sur le marché de la place Paul Éluard que pour les locaux commerciaux.

Le bien-être des habitants, c'est aussi préserver les paysages, végétaliser les espaces et innover en matière d'agriculture urbaine pour cultiver une approche plus créative des lieux de vie. Les rues, les places, les cheminements participent énormément à la qualité urbaine des lieux et avec la Métropole, il faut imaginer des aménagements plus confortables et adaptés à tous.

Nous devons concevoir ensemble un urbanisme renouvelé, économe en énergie et en ressources, respectueux de l'environnement et favorisant la solidarité et l'accès à un logement de qualité pour tous, valorisant les biens et les personnes qui y résident.

Aussi, je vous invite à venir nombreux à la première réunion publique consacrée à construire ensemble l'évolution des quartiers sud et à contribuer à élaborer, dans le cadre de la participation citoyenne, une nouvelle dynamique d'aménagement sur ces secteurs.

**David Queiros**  
maire, conseiller  
départemental

## 1. Embellir

### LE CADRE DE VIE

**Les espaces publics de vos quartiers ont besoin d'être adaptés aux nouveaux usages.**

Tout en améliorant le cadre de vie grâce à des plantations d'arbres et au renouvellement des revêtements des rues et avenues, l'objectif est de sécuriser les déplacements piétons et cycles. La requalification de la place Paul Éluard se poursuivra sur sa partie est. La végétalisation de l'espace public contribue à lutter contre le réchauffement climatique.



## 2. Accompagner la rénovation DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

Le tissu urbain des quartiers sud de Saint-Martin-d'Hères est constitué à la fois de maisons individuelles et de grandes copropriétés dont la construction date des années 1930 à 1970. Des opérations de réhabilitation ont déjà bénéficié de dispositifs d'accompagnement technique et financier de la part de la Métropole et de la Ville.

**Un des grands objectifs du projet Quartiers sud est de poursuivre cet effort de réhabilitation du parc de logements existants** afin de valoriser le patrimoine et d'agir pour un habitat économe et sobre en énergie. Le dispositif métropolitain Mur|Mur concerne les copropriétés et depuis peu les maisons individuelles. Les bénéfices sont d'ordre environnemental, patrimonial mais aussi économique avec à la clé une baisse de la consommation énergétique.



## 3. Dynamiser le secteur AVEC DE NOUVEAUX LOGEMENTS

**Le projet prévoit la création de logements sur la partie sud des terrains dit "Rival" dont la Ville est en cours d'acquisition.**

Cette nouvelle offre sera diversifiée, abordable et adaptée au contexte urbain existant. Elle intégrera une mixité sociale (locatif, accession sociale et privée) et générationnelle (appartements pour les seniors). Ces logements contribueront à l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles familles qui participeront à la vie du quartier et au bon fonctionnement des commerces et des équipements publics. Cette opération sera 100 % énergies renouvelables.





#### 4. Innover AVEC L'AGRICULTURE URBAINE EN CŒUR DE VILLE

La partie nord des terrains dit "Rival" a vocation à devenir un espace dédié à l'agriculture urbaine.

Un projet est à construire autour du maraîchage, du développement des circuits courts et de jardins collectifs.



#### 5. Soutenir LES 3 PÔLES DE COMMERCES DE PROXIMITÉ ET LE MARCHÉ PAUL ÉLUARD

Différentes interventions vont permettre de donner de la visibilité aux commerces existants.

L'implantation de nouveaux commerces va également être étudiée, tandis que le marché de la place Paul Éluard va lui aussi faire l'objet d'un accompagnement.



#### 6. Valoriser LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les quartiers sud disposent d'une offre importante d'équipements à vocation :

- éducative (groupes scolaires Paul Bert et Paul Éluard),
- petite enfance (Eugénie Cotton),
- culturelle (médiathèque espace André Malraux, espace culturel René Proby),
- sociale et d'animation ou de vivre ensemble (maison de quartier Paul Bert),
- et sportive (espaces Henri-Maurice et Victor Hugo).

L'heure bleue, équipement emblématique de la ville (vie culturelle, associative et municipale), constitue un repère "d'entrée" dans le quartier.

Dans le cadre du projet, ces équipements doivent être valorisés afin d'étendre leur rayonnement et de les rendre plus lisibles et visibles pour les habitants du quartier et de Saint-Martin-d'Hères. Ils doivent participer pleinement à la vie du quartier.



## QUARTIERS SUD

Paul Bert, Paul Éluard, un territoire en continuité des quartiers centre de la ville et en articulation avec ceux de Grenoble, Eybens et Poisat.

## QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE URBAINE ?

C'est donner une vocation agricole à un site au sein de la ville, qui peut prendre la forme d'une ferme maraîchère, de jardins partagés comme au couvent des Minimes, ou encore d'espaces pédagogiques comme l'espace mille-pousses. Ce projet ainsi que la mise en place de cheminements piétons et cycles au sein d'une trame verte se fera en partenariat avec la Ville de Grenoble.

## C'EST QUOI L'ESPACE PUBLIC ?

L'espace public représente l'ensemble des espaces ouverts de la ville qui permettent de circuler, de se poser ou de jouer. C'est donc les parcs et squares, les rues et avenues, les parvis, les places, etc.

Le réaménagement des rues Émile Zola, Frédéric Chopin et de l'avenue Marcel Cachin se fera en copilotage avec la Métropole, compétente en matière de voirie.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR CE PROJET, REJOIGNEZ-NOUS LE 14 AVRIL !

Vous pourrez échanger avec le maire et les élus, et vous inscrire aux ateliers qui seront organisés après cette première rencontre.

Pour toutes informations, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [quartiersud@saintmartindheres.fr](mailto:quartiersud@saintmartindheres.fr)

